

NOTE D'INFORMATION

LA MINUSCA MET EN GARDE CONTRE LES ATTAQUES DES ANTI-BALAKAS

Bangui le 29 Mars 2017 – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dénonce les menaces et les attaques des anti-balakas qui ont récemment visé ses casques bleus à Bakouma (préfecture de Mbomou) et à Bria (préfecture de Haute-Kotto), dans l'est du pays. Les attaques ont eu lieu alors que la MINUSCA intervenait dans les deux localités pour protéger les populations.

“A Bakouma, la Force de la MINUSCA a été délibérément empêchée par des anti-balakas qui ont détruit le pont. Les menaces et les attaques se sont poursuivies après l’entrée de la Force dans la localité, entraînant la riposte des casques bleus”, a déclaré mercredi le porte-parole de la Mission, Vladimir Monteiro, lors du point de presse hebdomadaire, en ajoutant que la situation à Bria reste calme malgré une certaine tension.

Les incidents à Bria ont fait six morts, 12 blessés et neuf détenus parmi les anti-balakas. Un civil avait également été blessé. Les neuf éléments armés interpellés ont été transférés à Bangui et remis aux autorités judiciaires centrafricaines. A Bakouma, trois anti-balakas ont été tués et quatre autres blessés lors des attaques contre les casques bleus. *“La Force est déterminée à répondre fermement à toute forme d’agression*

à l'encontre du personnel de la communauté internationale comme de la population civile. Elle dénonce energiquement la tentation des groupes armés d'impliquer la population dans ces affrontements”, a pour sa part, affirmé le major Khalid Rahhali, porte-parole de la Force de la MINUSCA, mettant en garde anti-balakas et autres groupes armés.

Lors du point de presse, la MINUSCA est revenue sur sa mission civilo-militaire dans la zone d’Agoudou Manga – Yassine, où des violences avaient été signalées le 20 mars dernier. “*A Agoudou Manga, aucun mort n'a été recensé. Une trentaine d'éléments de l'UPC est présente dans la localité. A Goutsélé, aucun mort n'a été recensé et il n'y a pas de groupes armés dans la localité. A Yassine, une tombe avec trois corps a été découverte*”, a indiqué le porte-parole de la Mission. Selon Monteiro, les habitants d’Agoudou Manga et une grande partie de ceux de Goutsélé sont restés dans leurs localités malgré une peur palpable. Par contre, le village de Yassine est complètement vide. Des cas de viols de femmes par des éléments de l’UPC sont signalés à Agoudou Manga. “*La Force de la MINUSCA poursuit les patrouilles sur cet axe pour rassurer les populations*”, a ajouté Monteiro.

Dans le chapitre des droits de l’homme, la MINUSCA a documenté 69 violations et abus documentés par la MINUSCA entre le 21 et le 28 mars 2017, touchant au moins 124 personnes. Les groupes armés tels que le FPRC et sa coalition, l’UPC, le MPC/RJ, les ex-selekas, les anti-balakas et la LRA sont responsables de 41 abus tandis que les agents de l’Etat quant à eux, sont les auteurs présumés de 28 violations. La MINUSCA a annoncé également la destruction de 63 grenades, 39 roquettes et 1.111 balles à Ndélé par le Service de la lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS), avec le soutien du contingent pakistanaise. “*Ces engins explosifs et munitions avaient été collectés et stockés par la MINUSCA dans le cadre de son programme pré-DDR*”, a expliqué Monteiro. La MINUSCA a par ailleurs fait part de son soutien aux autorités locales dans la sous-préfecture de Bouca qui a permis la mise en place, du 21 au 25 mars, des comités de résolution des conflits liés

à la transhumance, à Bouca et dans les communes de Lady, Marze et Bobo.

Pour conclure, le porte-parole de la Police, Salifou Konseiga, a souligné la poursuite de la collaboration avec la police et la gendarmerie centrafricaines, afin de protéger les populations civiles, y compris à Bambari où un peu plus de 90 membres des forces de sécurité intérieure (FSI) ont été récemment déployés. *“Le 25 mars à Bambari, une opération conjointe Police MINUSCA-FSI, avec la collaboration de la population, a permis l’arrestation de trois individus pour braquage et complicité de braquage”*, a précisé Konseiga.